



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### METRO A AUGMENTÉ SON BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION DE 7,3 % AU PREMIER TRIMESTRE DE 2011

(Montréal, le 25 janvier 2011) – METRO INC. (TSX : MRU.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre terminé le 18 décembre 2010.

#### FAITS SAILLANTS

- Bénéfice net de 92,0 millions \$, en hausse de 3,7 % sur une base ajustée<sup>(1)</sup>
- Bénéfice net dilué par action de 0,88 \$, en hausse de 7,3 % sur une base ajustée<sup>(1)</sup>
- Chiffre d'affaires de 2 631,9 millions \$, en baisse de 0,5 %
- Chiffre d'affaires des magasins comparables égal à l'an dernier
- Dividende par action déclaré de 0,1925 \$, en hausse de 13,2 %

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action/BPA)	12 semaines / Exercices financiers				
	2011	%	2010	%	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 631,9	100,0	2 645,0	100,0	(0,5)
BAIIA <sup>(1)</sup>	181,0	6,9	182,1	6,9	(0,6)
Bénéfice net	92,0	3,5	98,1	3,7	(6,2)
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	92,0	3,5	88,7	3,4	3,7
BPA dilué	0,88	—	0,91	—	(3,3)
BPA dilué ajusté <sup>(1)</sup>	0,88	—	0,82	—	7,3

#### MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Nous avons poursuivi la croissance de notre bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> au premier trimestre, alors que notre chiffre d'affaires a continué d'être affecté par la déflation des prix des aliments causée principalement par une concurrence accrue. Le déploiement à travers le Québec de notre programme de fidélisation Metro & Moi a atteint nos objectifs et nous sommes confiants que ce programme nous permettra<sup>(2)</sup> de nous différencier dans les années à venir, » a déclaré Eric R. La Flèche, président et chef de la direction.

#### RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2011

##### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2011 a atteint 2 631,9 millions \$ comparativement à 2 645,0 millions \$ l'an dernier, en baisse de 0,5 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables est cependant demeuré égal à l'an dernier, une amélioration par rapport aux derniers trimestres. Notre chiffre d'affaires a continué d'être affecté par la déflation des prix des aliments causée principalement par une concurrence accrue, ainsi que par la baisse des prix des médicaments suite à l'expiration de brevets importants et à la nouvelle tarification des médicaments génériques en Ontario.

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

### **BÉNÉFICE AVANT FRAIS FINANCIERS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENT (BAIIA)<sup>(1)</sup>**

Le BAIIA<sup>(1)</sup> du premier trimestre de 2011 a été de 181,0 millions \$ comparativement à 182,1 millions \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent, soit une diminution de 0,6 %. Le BAIIA<sup>(1)</sup> du premier trimestre représente un taux de 6,9 % du chiffre d'affaires, soit le même que l'an dernier. En excluant les charges non récurrentes de 0,9 million \$ avant impôts enregistrées au premier trimestre de 2010 pour la conversion des bannières des supermarchés en Ontario à la bannière Metro, le pourcentage du BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> sur le chiffre d'affaires a été de 6,9 % pour 2010.

Le pourcentage de nos marges brutes sur notre chiffre d'affaires au premier trimestre de 2011 est demeuré stable avec celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Notre quote-part dans Alimentation Couche-Tard a été de 12,2 millions \$ au premier trimestre de 2011 comparativement à 10,8 millions \$ pour 2010. En excluant les éléments non récurrents ainsi que notre quote-part dans Alimentation Couche-Tard, notre BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> du premier trimestre de 2011 a été de 168,8 millions \$ ou 6,4 % du chiffre d'affaires comparativement à 172,2 millions \$ ou 6,5 % du chiffre d'affaires pour le premier trimestre de 2010.

### **BÉNÉFICE NET**

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2011 a été de 92,0 millions \$ comparativement à 98,1 millions \$ l'an dernier, soit une diminution de 6,2 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,88 \$ par rapport à 0,91 \$ au trimestre correspondant de l'exercice 2010, en baisse de 3,3 %. En excluant la réduction de charge d'impôts de 10,0 millions \$ et les charges de conversion de bannières de 0,9 million \$ avant impôts enregistrées au premier trimestre de 2010, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du premier trimestre de 2010 a été de 88,7 millions \$ et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> a été de 0,82 \$. Sur une base ajustée, le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du premier trimestre de 2011 ont augmenté respectivement de 3,7 % et 7,3 % par rapport au trimestre correspondant de 2010.

### **PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

Le programme de rachat d'actions permet à la Société de racheter, entre le 8 septembre 2010 et le 7 septembre 2011, jusqu'à concurrence de 6 000 000 de ses actions subalternes catégorie A. Entre le 8 septembre 2010 et le 14 janvier 2011, la Société a racheté 1 910 700 actions subalternes catégorie A à un prix moyen de 44,09 \$ pour une considération totale de 84,2 millions \$. Avec ce programme de rachat d'actions, nous nous sommes dotés d'une option supplémentaire pour utiliser les liquidités excédentaires. Ainsi, nous pouvons décider, dans le meilleur intérêt des actionnaires, de rembourser la dette ou de racheter des actions de la Société.

### **DIVIDENDES**

Le 24 janvier 2011, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,1925 \$ par action à l'égard des actions subalternes catégorie A et des actions catégorie B, payable le 8 mars 2011, soit une hausse de 13,2 % par rapport au dividende déclaré au même trimestre de l'année précédente. Sur une base annualisée, ce dividende représente 20,3 % du bénéfice net de 2010.

### **INFORMATIONS PROSPECTIVES**

Nous avons utilisé, dans le présent communiqué de presse, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent communiqué qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. L'expression « permettra » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent communiqué font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2011.

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Un ralentissement ou une récession économique et l'arrivée d'un nouveau concurrent sont des exemples de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du rapport annuel 2010 qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent communiqué de presse et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent communiqué, sauf si cela est requis par la loi.

## **MESURES NON CONFORMES AUX PCGR**

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux PCGR. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les PCGR et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

### **Bénéfice avant frais financiers, impôts et amortissement (BAIIA)**

Le BAIIA est une mesure du bénéfice excluant les frais financiers, les impôts et l'amortissement. Nous sommes d'avis que le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des liquidités provenant de ses activités et d'acquitter ses charges financières.

### **BAIIA ajusté, bénéfice net ajusté et bénéfice net dilué par action ajusté**

Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant les éléments non récurrents. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers seront mieux informés des résultats de la période courante et correspondante en présentant les résultats sans les éléments non récurrents. Ainsi, les lecteurs d'états financiers seront en mesure de mieux évaluer la performance de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir.

## **CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

Les analystes financiers et les investisseurs institutionnels sont invités à participer à la conférence téléphonique portant sur les résultats du premier trimestre de 2011 qui aura lieu **mardi, le 25 janvier 2011 à 16 heures** (HNE). Le numéro de téléphone à composer est le 1-416-644-3426 ou 1-800-731-5319. Les journalistes et le public investisseur sont invités à écouter la téléconférence en direct ou en différé sur le site de METRO INC. à l'adresse Internet **[www.metro.ca](http://www.metro.ca)**.

**Avis aux lecteurs** : Les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés ainsi que le rapport de gestion du premier trimestre de 2011 de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : **[www.metro.ca](http://www.metro.ca)**.

<b>Source :</b>	METRO INC.
<b>Renseignements :</b>	Richard Dufresne Vice-président principal, chef de la direction financière et trésorier Tél. : (514) 643-1003
<b>Service des relations avec les investisseurs :</b>	Tél. : (514) 643-1055 Courriel : <a href="mailto:finance@metro.ca">finance@metro.ca</a>

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »